

La gazette des capellorémyens

www.lachapellesaintremy.fr

Fermetures mairie et agence postale : Le samedi 23 septembre, le samedi 7 octobre et le samedi 21 octobre. Lorsque la mairie est fermée le samedi, elle est ouverte le vendredi après-midi de 14h à 17h, elle sera donc ouverte le vendredi 22 septembre, le vendredi 6 octobre et le vendredi 20 octobre.

Concours des maisons et jardins fleuris : Le jury s'est réuni le mercredi 12 juillet pour évaluer les jardins. Une fois encore nous avons été surpris par la qualité des jardins, merci encore pour votre participation. Cette année le jury a décidé de ne pas classer les jardins et a souhaité attribuer un prix à tous les participants. Le remise des récompenses se déroulera comme chaque année lors de la cérémonie des vœux du maire.



Hébergement Temporaire chez l'Habitant : Le 10 février 2023, la Communauté de communes de l'Huisne Sarthoise a signé une convention avec l'Association Le Flore afin de permettre le déploiement du dispositif d'Hébergement Temporaire chez l'Habitant (HTH) sur l'ensemble des communes du territoire. C'est un dispositif qui permet de mettre en relation des propriétaires de logement disposant d'une chambre meublée et des jeunes en recherche d'une solution temporaire de logement flexible. Une médiation est assurée par l'Association Le Flore Habitat jeunes afin de faciliter les conditions d'une cohabitation la meilleure possible. Cette solution a été présentée aux acteurs de l'économie et de l'emploi du nord du département dans le cadre des travaux du Comité Local Emploi Formation Orientation Professionnelles (CLEFOP) Sarthe nord. L'Huisne Sarthoise est la première des Communautés de communes du nord Sarthe à s'engager dans la démarche. Le dispositif s'adresse à un public de 15 à 30 ans ayant un projet professionnel ou de formation nécessitant une solution d'hébergement temporaire. Il peut répondre aux besoins de jeunes ayant des difficultés de mobilité, un besoin d'encadrement (notamment pour les mineurs), de flexibilité pour des séjours courts ou alternés. C'est également un atout que les entreprises peuvent valoriser pour recruter de futurs salariés. Mise à disposition d'une chambre meublée chez l'habitant avec salle de bain et cuisine partagée ou non ou bien une annexe/studio indépendant et équipé pour 15€ par nuit – 17€ en période hivernale (plafond de 250 à 270 €/mois). L'Hébergement Temporaire chez l'Habitant est financé par la Communauté de communes de l'Huisne Sarthoise avec l'aide de l'Etat, la Région et le Département de la Sarthe l'URHAJ, la CAF et l'association Le Flore habitat jeunes. 02 43 81 27 55 contact@leflore.info

Guichet unique de l'habitat : Des conseils gratuits et des aides pour les travaux d'amélioration du logement. Le guichet unique permet d'obtenir des conseils et des subventions pour les travaux d'amélioration de son logement principal privé. Il est ouvert à tous, quel que soit les revenus. L'expert vous aidera à identifier les travaux pertinents et éventuellement monter le dossier pour recevoir les subventions, notamment « MaPrimeRénov' ». Le bureau d'étude retenu pour vous accompagner est INHARI. Les conseillers sont joignables au 02 61 67 18 75 du lundi au vendredi de 9 h 30 – 12 h 30 et 13 h 30 – 17 h

Jours et horaires des permanences : Voir tableau.

Le guichet unique est la fusion de 2 dispositifs publics d'aides à l'amélioration de l'habitat : 2 dispositifs pour 2 publics.

Pour les profils modestes : l'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat (OPAH). L'OPAH consiste en des subventions aux profits de propriétaires privés pour l'amélioration de leurs logements selon des conditions de ressources.

Pour tous les profils : la Plateforme Territoriale de Rénovation énergétique (PTRE)

La PTRE consiste en des conseils gratuits pour bénéficier de l'aide « MaPrimeRénov' », au profit des particuliers et du petit tertiaire.

Jours	Horaires	Lieux
Lundi	9h30 - 12 h	La Ferté-Bernard Communauté de communes
1 ^{er} jeudi	14h00 - 16h30	La Ferté-Bernard Communauté de communes
2 ^e jeudi		La Chapelle-Saint-Rémy Mairie
3 ^e jeudi		La Ferté-Bernard Communauté de communes
4 ^e jeudi		Montmirail Mairie

France services : France services est un lieu d'accompagnement des personnes éloignées du numérique.

Les agents accompagnent les usagers en fonction de leur niveau d'autonomie, ils ont donc suivi une formation pour :

- Donner une information de premier niveau (accompagnement dans les démarches quotidiennes, réponses aux questions...)
- Mettre à disposition et accompagner l'utilisation d'outils informatiques (création d'une adresse e-mail, impression ou scan de pièces nécessaires à la constitution de dossiers administratifs...)
- Aider aux démarches en ligne (navigation sur les sites des opérateurs, simulation d'allocations, demande de documents en ligne....)
- Résoudre les cas les plus complexes en s'appuyant sur un correspondant au sein des réseaux partenaires, le cas échéant par un appel vidéo avec l'utilisateur.

Démarches auprès de neuf organismes : Direction des Finances publiques, Caisse d'allocations familiales, Caisse primaire d'assurance maladie, Caisse d'assurance retraite et de la santé au travail, Ministère de l'Intérieur, Pôle emploi La Poste, Mutualité sociale agricole, Ministère de la Justice.

- Tuffé-Val-de-la-Chéronne – Mairie, rue de la Mairie Lundi de 10 h à 13 h et de 14 h à 17 h
- Le Luart – Mairie 6, rue Roland du Luart Mardi de 10 h à 13 h et de 14 h à 17 h
- La Chapelle-du-Bois – Bibliothèque, 2 rue de Mamers Jeudi de 10 h à 13 h et de 14 h à 17 h
- Montmirail – Mairie, 11 place du Château Mercredi de 14 h à 17 h Samedi de 9 h à 12 h

**France
services**



Agence nationale
des titres sécurisés



Dépôt de déchets sauvage : Des dépôts de déchets sauvages ont été constatés depuis quelques semaines sur la commune.

Ces dépôts se situent à l'espace d'apport volontaire au cimetière, sur le chemin communal derrière stade... Ces actes sont intolérables et nuisent à tous. Nous vous rappelons que l'espace d'apport volontaire au cimetière n'est pas un lieu de dépôt. Les déchèteries de Lombron et de Tuffé vous accueillent pour collecter vos déchets. Les horaires sont consultables sur : www.syvalorm.fr/wp-content/uploads/2023/03/HORAIRES-decheteries-2023-31012023.pdf

Maisons fissurées : Nous l'attendions pour début octobre. Finalement, il est sorti ce jour avec de mauvaises nouvelles ! C'est donc avec regret que nous vous informons que notre commune n'a pas été déclarée en état de catastrophe naturelle retrait/gonflement des argiles sécheresse, sur 2022. Nous invitons les personnes qui ne l'ont pas encore fait à venir compléter un formulaire pour déposer une demande d'état de catastrophe naturelle pour l'année 2023.

Démission conseil municipal : Nous vous informons que Mme Lucie LENOIR a donné sa démission du conseil municipal. Nous la remercions pour son investissement.

Agent communal : Suite au départ de Nathalie Choplin, c'est Mme Hérisson Laurence qui a pris le poste d'agent d'entretien. Merci à Nathalie Choplin pour son travail sérieux.

Chiens errants : Merci d'être vigilants, de nombreux chiens sont ramassés et d'autres divaguent très régulièrement sur notre commune. Nous vous rappelons qu'ils peuvent générer des accidents et qu'il est de votre responsabilité de veiller à ce qu'ils ne s'échappent pas. Nous rappelons également que nous avons une convention avec caniroute (fourrière) et que les frais générés peuvent être élevés.

LE POINT LECTURE ORGANISE UNE

**SOIRÉE
JEUX**

**ESCAPE GAME LIVRE
DE 18H À 19H30**

**JEUX DE SOCIÉTÉ
À PARTIR DE 19H30**

ENTRÉE GRATUITE

BOISSONS ET CASSE-CROÛTES

**LE SAMEDI 30 SEPTEMBRE
SALLE DES FÊTES**